# M. le Médecin Directeur du C.M.P. ou C.M.P.P.

Cher(e) Collègue,

Une demande de prise en charge dans notre service a été formulée par les parents de l’enfant… qui est suivi dans votre centre.

Vous est-il possible de nous écrire un courrier de façon à ce que nous puissions ensuite reprendre contact avec vous, afin d’harmoniser nos propositions pour le bénéfice de cet enfant. Vous pouvez adresser ce courrier directement.

Merci pour votre aide.

Avec toute l’assurance de mes sentiments confraternels.

Dr Pascale COLAS